

résidence de l'évêque fut fixée à Gardar, où l'évêché subsista pendant plus de 300 ans. Depuis l'an 1261 le pays fut soumis à la Norvège, et compté au nombre des pays tributaires de ce royaume. Le Groenland, ainsi que les autres pays tributaires, appartenait, selon l'expression usitée de ce temps-là, à l'office du roi. Aussi fut-il interdit aux étrangers de visiter le pays, d'où il s'ensuivit que les rapports antérieurs du Groenland avec l'Islande et les autres pays du Nord cessèrent, et que la navigation dans ces parages diminua de plus en plus jusqu'à ce qu'elle cessa entièrement quand l'an 1484 les derniers Norvégiens qui connaissaient cette navigation, avaient été assassinés dans la ville de Bergen par des négociants étrangers. Lorsque après quelque temps on recommença de s'occuper du Groenland et de fouiller dans les ouvrages qui en traitaient, on se méprit aux renseignements y contenus de manière à placer le siège principal de la colonie et l'évêché de Gardar à la côte orientale du pays. La suite en fut que plusieurs essais qu'on entreprit pour retrouver les anciennes colonies échouèrent entièrement. Cependant on finit par découvrir une seconde fois le pays tant cherché, mais on ne retrouva pas, comme on s'y était attendu, les descendants de l'ancienne population primitive venue de l'Europe, dont tant de ruines conservées encore dans ces contrées prouvent l'ancienne existence dans ce pays. M. W.-A. Graah, capitaine de la marine danoise, entreprit pendant les années de 1828 jusqu'à 1830 un voyage de découverte pour explorer la côte orientale du pays. C'est depuis ce temps que l'attention s'est de nouveau portée sur le Groenland. Au retour de M. Graah, en 1831, de ce voyage si remarquable, j'avais presque fini la collection des anciens manuscrits qui contiennent les sources de l'histoire anté-colombienne de l'Amérique où j'ai trouvé les matériaux dont j'ai composé l'ouvrage publié plus tard, sous les